

## Classe de mer - Séjour à la carte - Primaires/Collèges - 8-15 ans - 5 jours

Oléron - Boyardville - Côte Atlantique

Découverte de l'île d'Oléron : à la carte



### VOTRE SÉJOUR EN BREF

Située sur la côte atlantique, l'Île d'Oléron offre un cadre naturel préservé entre plages, forêts et marais. L'UCPa "Boyardville" basé au bord l'eau, est le point d'ancrage parfait pour les classes de mer, dans une zone idéale pour naviguer face au célèbre Fort Boyard, tout en explorant la faune et la flore locales.

5 jours / 4 nuits

> Séjour à la carte

Activités possibles :

- Séance encadrée de sports nautiques (windsurf, catamaran ou paddle)
- Séance encadrée de tir à l'arc
- Séance encadrée de VTT

Location d'espace :

- Court de tennis
- Terrains de football et de rugby
- Salle
- Gymnase (terrains de handball, de basket, de badminton et

### LES + DU SÉJOUR

- ♦ Un programme à la carte
- ♦ Village sportif à proximité immédiate de la mer pour une mise en pratique rapide
- ♦ Un super spot océan qui convient parfaitement à tous les niveaux
- ♦ LE PROJET PÉDAGOGIQUE UCPA : Développer l'autonomie / Être acteur de lien social / Accroître son bien être / Habiter l'espace de manière responsable

volley ; tennis de table, tatamis)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### VOTRE CONTACT

Oléron - Boyardville  
UCPA Oléron  
Rte des Saumonards,  
Saint-Georges-d'Oléron - 17190  
05 46 47 01 39  
[oleroncentre@ucpa.asso.fr](mailto:oleroncentre@ucpa.asso.fr)

---

---

## LES FORMALITÉS

**ADMINISTRATIVES**

**APIS**

**DE SANTÉ**

---

---

## VOTRE SÉJOUR

### DESCRIPTIF

Située sur la côte atlantique, l'île d'Oléron offre un cadre naturel préservé entre plages, forêts et marais. L'UCPA "Boyardville" basé au bord l'eau, est le point d'ancrage parfait pour les classes de mer, dans une zone idéale pour naviguer face au célèbre Fort Boyard, tout en explorant la faune et la flore locales.

5 jours / 4 nuits

> Séjour à la carte

Activités possibles :

- Séance encadrée de sports nautiques (windsurf, catamaran ou paddle)
- Séance encadrée de tir à l'arc
- Séance encadrée de VTT

Location d'espace :

- Court de tennis
- Terrains de football et de rugby
- Salle
- Gymnase (terrains de handball, de basket, de badminton et volley ; tennis de table, tatamis)

### VOTRE ARRIVÉE

Le déroulement de ce programme est donné à titre indicatif.

Il peut subir des modifications ou des aménagements en fonction des critères techniques, des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques. Le détail de votre planning (activité, horaires des repas, animations) vous sera communiqué par nos équipes sur site avant votre arrivée . Ce document constituera le planning définitif et prévaudra sur toute information préalablement transmise.

#### MATIN

- > Arrivée pour 8h
- > Petit déjeuner
- > Accueil et réunion d'information (présentation des lieux, de l'équipe, du planning de la semaine)
- > Installation dans les chambres (kit de draps fournis sur chaque lit)
- > 1ère séance d'activités (environ 2H30 : durée variable selon l'activité, la mise en place, le temps de pratique et le temps de trajet)

#### MIDI

- > Déjeuner

#### APRÈS-MIDI

- > Séance d'activités (environ 2H30 : durée variable selon l'activité, la mise en place, le temps de pratique et le temps de trajet)

#### SOIRÉE

- > Soirée Libre

### AU JOUR LE JOUR

Planning type de la journée à titre informatif

#### MATIN

- > Petit déjeuner
- > Temps libre ou préparation
- > Séance d'activités (environ 2H30 : durée variable selon l'activité, la mise en place, le temps de pratique et le temps de trajet)

#### MIDI

> Déjeuner (selon le site et le nombre de participants, 2 services peuvent être proposés)

#### APRÈS-MIDI

> Séance d'activités (environ 2H30 : durée variable selon l'activité, la mise en place, le temps de pratique et le temps de trajet)

> Goûter

> Temps libre + douches

#### SOIRÉE

> Dîner (selon le site et le nombre de participants, 2 services peuvent être proposés)

> Soirée libre (mise à disposition de matériel possible selon disponibilité) ou animations organisées par notre équipe selon planning

### **VOTRE DÉPART**

#### MATIN

> Petit déjeuner

> Séance d'activités (environ 2H30 : durée variable selon l'activité, la mise en place, le temps de pratique et le temps de trajet)

> Libération des chambres (chacun rafraîchit sa chambre et vient déposer les draps dans les bacs prévus à cet effet)

#### MIDI

> Déjeuner

#### APRÈS-MIDI

> Organisation selon votre programme à la carte

---

---

## À PROPOS DU SÉJOUR

### LE NIVEAU

#### Multi-activités Mer

##### Peu ou pas sportif

Vous n'êtes pas sportif ou très peu. Séjour de faible intensité, qui convient à tout le monde. C'est l'occasion de vous réconcilier avec le sport.

##### Tous niveaux

Des stages ouverts à tous les niveaux, que vous soyez débutant ou expert.

Suivant les stages, possibilité de groupes de niveaux.

---

---

## À PROPOS DU SÉJOUR

### L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL

#### Vêtements et équipement personnel à amener

1 gourde, 1 ou 2 pulls chauds, 1 K-way, linge de corps de rechange, 1 pyjama ou chemise de nuit, 1 casquette ou 1 bob, 1 paire de chaussures légère de marche, 1 paire de vieilles tennis pour les activités nautiques, des lunettes de soleil filtrant les UV (avec cordon), 1 crème solaire haute protection, 1 stick pour les lèvres, 1 serviette de bain, 1 trousse de toilette complète, 1 serviette de toilette, 1 gant de toilette, 1 maillot de bain.

#### Hébergement

1 gourde, 1 ou 2 pulls chauds, 1 K-way, linge de corps de rechange, 1 pyjama ou chemise de nuit, 1 casquette ou 1 bob, 1 paire de chaussures légère de marche, 1 paire de vieilles tennis pour les activités nautiques, des lunettes de soleil filtrant les UV (avec cordon), 1 crème solaire haute protection, 1 stick pour les lèvres, 1 serviette de bain, 1 trousse de toilette complète, 1 serviette de toilette, 1 gant de toilette, 1 maillot de bain.

#### Météo

## À PROPOS DU SÉJOUR

### L'ÉQUIPEMENT FOURNI PAR L'UCPA

Nous fournissons tout le matériel nécessaire aux activités.

### L'ENCADREMENT

#### IMPORTANT :

Pour tous les programmes contenant des activités aquatiques, les élèves doivent disposer du savoir nager.

S'il n'a pas pu être réalisé en amont du séjour, merci de vous rapprocher de notre équipe.

#### ↳ ENCADREMENT :

Toutes nos séances d'activités sont encadrées par des moniteurs sportifs qualifiés conformément à la réglementation en vigueur avec un ratio d' 1 moniteur pour 8 à 12 élèves en moyenne selon l'activité pratiquée. Les professeurs accompagnants ne sont pas intégrés dans notre ratio d'encadrement seul les élèves bénéficient de l'enseignement sportif.

#### ↳ RÔLE DES ACCOMPAGNATEURS :

> Durant les activités sportives : Un brief en début de semaine sera planifié avec les professeurs pour définir leurs participations actives au bon déroulement des séances (pratique avec le groupe, trajets, démarches d'urgence, surveillance générale...). Le professeur d'EPS délègue sa responsabilité au moniteur durant l'encadrement.

> Durant les temps collectifs ou calmes : l'équipe enseignante assure l'encadrement de vie quotidienne et le respect des espaces UCPA.

### L'HÉBERGEMENT

Dans un parc de 4ha entièrement clos, le village sportif UCPA de Boyardville dispose de 110 places réparties sur plusieurs bâtiments. Hébergement en dortoir ou en chambre multiple à partager.

### LA RESTAURATION

Une restauration à votre rythme

Chaque jour, nos équipes vous accueillent autour de buffets, variés et équilibrés, préparés avec soin et en privilégiant les produits frais.

Au menu :

Buffet bar à salades : crudités, légumes cuits, légumineuses, salades composées, féculents, sources de protéines, accompagnements, ainsi qu'un large choix de vinaigrettes et d'assaisonnements à composer soi-même.

### CONDITIONS DE STAGE

#### ✓ Inclus

- ◆ HÉBERGEMENT : en chambres collectives élèves et chambres collectives accompagnateurs (libération des chambres le dernier jour dans la matinée)
- ◆ PENSION COMPLÈTE : selon votre programme
- ◆ ENCADREMENT SPORTIF : selon programme
- ◆ PRÊT DU MATÉRIEL SPORTIF
- ◆ ANIMATIONS : selon votre programme
- ◆ ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

#### ✗ Non inclus

- ◆ Les frais de dossier (supplément obligatoire)
- ◆ Le kit linge de toilette : serviettes, savon, gel douche, shampoing, sèche cheveux
- ◆ Les boissons : café, thé, sodas...

Buffet chaud : poisson, viande, légumes, féculents et alternative végétale.

Buffet de desserts & fromages : fruits frais, laitages, pâtisseries et plateau de fromages.

Chacun est libre de composer son repas selon ses envies et ses besoins.

#### Conditions de pension

La pension complète est assurée du petit déjeuner du premier jour au déjeuner du dernier jour.

Le jour du départ, une collation à emporter vous sera remise (non considérée comme un repas et non consommable sur le village).

Si vous n'avez pas choisi l'option dîner du dernier soir, merci de prévoir une solution de restauration pour votre trajet retour.

## À PROPOS DU SÉJOUR

### L'ACCÈS AU SITE

 Adresse du centre :  
UCPA Oléron  
Route des Saumonards,  
17190 Saint-Georges-d'Oléron

 Accès en voiture :  
Depuis Bordeaux, prendre la rocade jusqu'à la sortie n°8 direction Lacanau. À Sainte-Hélène, prendre direction Carcans et Hourtin, puis Hourtin Port.  
Le village sportif se trouve à 300 m avant le port. Suivre les indications "UCPA".

 Accès en train :  
Arrivée à la gare SNCF Bordeaux Saint-Jean, puis prendre un TER jusqu'à Lesparre, puis un bus ligne 4212  
L'arrêt "Le Port" se trouve à 50 mètres du village sportif  
 Infos & horaires : [transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr)  
 0974 500 033

 Navettes UCPA :  
Un transfert est possible depuis la gare Bordeaux Saint-Jean ou l'aéroport.

 Réservation:  
- Cette option peut être réservée directement en ligne lors de l'inscription à votre séjour, en sélectionnant « Navette Bordeaux gare » ou « Navette Bordeaux aéroport ».  
- Vous pouvez également en faire la demande ultérieurement auprès de notre service client, jusqu'à 7 jours avant votre départ, au 09 69 390 392.

 Horaires des navettes :

#### ARRIVÉES :

DIMANCHE 21/06/2026: départ de la navette à 14h00 de la gare, passage à 14h30 à l'aéroport (prévoir un train ou un avion qui arrive à 13h00 maximum)

DIMANCHE 28/06/2026: départ de la navette à 10h15 de la gare, passage à 10h45 à l'aéroport (prévoir un train ou un avion qui arrive à 9h15 maximum)

DIMANCHES du 05/07/2026 au 23/08/2026 inclus: départ de la navette à 11h30 de la gare, passage à 12h00 à l'aéroport (prévoir un train ou un avion qui arrive à 10h30 maximum)

#### DÉPARTS :

SAMÉDIS DU 27/06/2026 au 29/08/2026 inclus: passage de la navette à 14h15 à l'aéroport, arrivée à 14h45 à la gare (prévoir un train ou un avion à partir de 16h15).

### LES INFOS PRATIQUES

#### ↳ A DISPOSITION

Le village sportif dispose d'espaces conviviaux et propose également des activités sur place pour que vos élèves se retrouvent après le sport.

> une salle pour l'organisation d'une boum le jeudi soir  
> terrain de beach-volley, de tables de ping-pong, gymnase ainsi que d'espaces conviviaux aménagés pour que vos élèves se retrouvent après le sport.

#### ↳ LOCALISATION DES ACTIVITES

> Voile : la base nautique est située sur le centre UCPA  
> Multisports : sur les infrastructures du centre et à sur les pistes cyclables et chemins forestiers à proximité pour le VTT

#### ↳ PENSONS A L'ENVIRONNEMENT :

Demander à vos élèves de se munir d'une gourde pour le séjour

#### ↳ A L'UCPA, CHACUN PARTICIPE :

A votre arrivée, un kit de draps est fourni, chacun fait son lit.  
Au restaurant, chacun se sert, débarrasse et nettoie sa table.  
A la fin du séjour, chacun rafraîchit sa chambre et dépose les draps dans les bacs prévus à cet effet.

#### ↳ PLANNING

> Les horaires indiqués dans les rubriques "jour d'arrivée" et "jour de départ" sont déterminants pour garantir le bon déroulement de votre programme.

> Organisation du groupe : Si vous effectuez des aménagements sur les horaires d'arrivée et/ou de départ entraînant une arrivée tardive ou un départ prématuré, l'UCPA ne reportera pas ou ne remboursera pas la ou les séance(s) non effectuée(s).

- Dans l'hypothèse où l'organisation du transport est effectuée directement par le groupe, sachez que l'UCPA n'a pas vocation à héberger le transporteur au sein de la structure d'accueil du groupe. L'hébergement du transporteur ne sera donc nullement assuré par l'UCPA.

